



Le Député-Maire

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Saint-Maur-des-Fossés, le 7 mai 2014

Collectif t'air-eau 94

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes engagés aux côtés de la Ville dans l'action menée pour obtenir l'annulation de l'arrêté d'exploitation de l'usine d'enrobage d'Eiffage sur le port de Bonneuil. Je vous remercie pour votre mobilisation.

Le tribunal administratif a reconnu les défaillances de l'enquête publique dans un jugement dont vous voudrez bien trouver ci-joint une copie de la conclusion.

Néanmoins, le juge administratif n'a pas suspendu l'exploitation pendant la durée de réalisation d'une nouvelle enquête publique et nous ne pouvons présumer des conclusions de cette nouvelle enquête.

Nous devons donc rester entièrement mobilisés, et travailler de concert sur ce dossier.

A cet effet, je vous propose une prochaine réunion de travail à laquelle je souhaite vivement votre présence. Mon Secrétariat prendra attache avec vous dans quelques jours. Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Sylvain BERRIOS



Député-Maire de Saint-Maur-des-Fossés